

Elaborer et valider un projet professionnel

Public

Bénéficiaires de l'article L5212.13 du code du travail ou en voie de le devenir, en recherche d'emploi, en activité professionnelle ou en arrêt de travail : Demandeurs d'emploi, Salariés ou agents de la fonction publique, travailleurs indépendants, exploitants agricoles

Pré-requis

Public motivé pour vérifier et valider un projet professionnel en milieu de travail et disponible sur la durée de la formation

Être bénéficiaire d'une prescription établie par un référent : Cap Emploi, Pôle emploi, Mission Locale, Assistantes sociales de la CARSAT, du FASTT, cellule maintien MSA, Conseiller en évolution professionnelle réseau des CIBC ARA, Centre de gestion, Service de santé au travail, entreprises adaptées, Comète, conseillers HANDIBTP

Durée Moyenne

163 heures réparties sur 16 semaines – Période d'immersion en entreprise et centre de formation

**En fonction du positionnement initial (SAS), la période de réalisation peut être adaptée pour favoriser l'adéquation aux besoins et contraintes identifiées*

Objectifs

Atteindre les prérequis nécessaires à la conduite d'un projet professionnel en prenant en compte les caractéristiques personnelles et l'environnement

Favoriser l'accès aux formations qualifiantes, certifiantes, diplômantes, y compris l'alternance

Favoriser le retour à l'emploi

Construire un plan d'action pour mettre en œuvre un ou plusieurs métiers préalablement validés

Objectifs opérationnels

Réaliser un point de situation global sur sa situation sociale et professionnelle

Identifier les freins potentiels et les points d'appui à la réalisation de ses projets.

Reprendre confiance en soi

Faire le deuil de l'ancienne situation professionnelle.

Identifier ses compétences et connaissances transférables.

Élargir le champ de ses choix professionnels de reconversion.

Découvrir les contraintes et réalités professionnelles de secteurs professionnels et métiers en lien avec ses projets

Actualisation le 20/06/2022

Utiliser les outils, stratégies et manifestations d'appui à la recherche d'emploi

Communiquer professionnellement sur ses projets et son profil

Elaborer un plan d'action opérationnalisé pour la mise en œuvre du (des) pistes validées

Méthodes, outils et modalités pédagogiques

Individualisation adaptée et personnalisation des contenus et rythmes

Alternance de temps de travail en individuel, semi-collectif et collectif

Mises en situation, jeux de rôle

Séances pédagogiques à distance (Classes virtuelles, Plateforme Formation à distance) – *Cette modalité donne lieu à une évaluation et un accompagnement spécifique à la prise en main des outils*

Contenus pédagogiques

Module SAS Phase intégrative, information et engagement du bénéficiaire dans l'action, Entretien et positionnement initial

Entretiens de suivi de réalisation du parcours

Synthèse finale

Module 1 Se familiariser aux outils numériques pour suivre une formation à distance

Module 2 Accepter et intégrer mon handicap dans mon projet professionnel

Module 3 Accueillir mes émotions en période de changement professionnel

Module 4 Evaluer mes aptitudes, compétences, intérêts en vue d'un nouveau projet professionnel

Module 5 Découvrir le marché du travail et approfondir ma connaissance des métiers, des employeurs et des besoins locaux

Module 6 Elaborer et définir des pistes professionnelles adaptées

Module 7 Agir dans le cadre de la formation professionnelle

Module 8 Connaitre les obligations, aides et dispositifs réglementaires pour faciliter la mise en œuvre de mon projet professionnel

Module 9 : Communication TRE Préparation enquêtes

Module 10 Expérimenter et valider mon projet professionnel : enquêtes - immersion - stages en entreprises

Module 11 Bilan et perspectives

Evaluation

L'évaluation de la formation repose sur plusieurs processus et outils :

Evaluation de satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation

Actualisation le 20/06/2022

Evaluation des acquis de formation (quizz, tests portants sur chaque item), remise des travaux formalisant les acquis de chaque étape de réalisation.

Accessibilité

Les actions réalisées en présentiel se déroulent dans des locaux accessibles aux PMR.

Les outils accessibles à distance favorisent une ergonomie diversifiée.

En amont de chaque action, une réunion d'information est organisée et un entretien individuel avec chaque candidat réalisé. Lors de chaque étape de l'action, de la prescription à la réalisation du bilan final avec votre référent prescripteur, vous avez la possibilité de solliciter le référent handicap de ACTEFI, pour envisager les adaptations spécifiques à mettre en place

Lieu de réalisation

Plusieurs sessions sont réalisées sur les villes de La Côte Saint André, Bourgoin Jallieu, Villefontaine (les calendriers prévisionnels de réalisation sont disponibles auprès des organismes prescripteurs et sur le site du CARIF OREF)

Coût de l'action

Le cout de l'action par stagiaire est de 2535,12 €. Ce cout est financé par l'Agefiph

Cette action fait partie de l'offre de service du marché INCLU'PRO développé par l'Agefiph



Validation des compétences

A l'issue de l'action, les stagiaires se voient remettre une attestation détaillée des compétences acquises.

Un plan d'action partagé est transmis en accord avec les stagiaires au référent de parcours prescripteur pour permettre la mise en œuvre des suites de parcours nécessaires.

Actualisation le 20/06/2022